

Voici ce à quoi vous attendre une fois votre financement approuvé conditionnellement et après la réception de votre lettre d'engagement en vue du prêt par MCAP.

En retournant les documents signés à MCAP, veuillez inclure les éléments demandés en page 2 de votre lettre d'engagement et mentionnés ci-dessous :

Lettre d'engagement signée avec chaque page parafée

Entente de prélèvement automatique dûment remplie (**aucune section laissée vide**)

Chèque annulé (même si vos informations bancaires ne changent pas par rapport à votre prêt hypothécaire actuel)

Coordonnées de votre notaire – Cette information sera requise pour compléter votre financement et devrait figurer sur votre lettre d'engagement. **Vous devez assumer tous les frais associés aux services d'un notaire.**

Confirmation de votre revenu annuel total, comme défini dans votre lettre d'engagement

Pour les transactions d'achat, veuillez fournir les documents suivants :

L'offre d'achat pour la propriété actuelle et la nouvelle propriété achetée

Copie de la fiche SIA pour les deux propriétés

Confirmation de votre mise de fonds, comme précisée dans votre lettre d'engagement

L'approbation finale est soumise à toutes les modalités initiales de votre lettre d'engagement consenties par MCAP, de même que toute modalité supplémentaire vous étant signalée durant le processus de respect des modalités initiales.

Évaluation – Nous pourrions (si cela est précisé dans votre lettre d'engagement) demander une évaluation de la propriété pour confirmer la valeur mentionnée sur votre demande. Nous vous demanderons le tout lorsque nous recevons la lettre d'engagement signée de votre part, le paiement de l'évaluation sera effectué par MCAP.

Remarque : Puisque l'évaluation est utilisée par MCAP pour soutenir le financement de votre prêt hypothécaire, le document d'évaluation sera uniquement envoyé à MCAP et aucun exemplaire ne pourra être partagé. L'évaluateur veillera à confirmer l'intégrité et la valeur de votre propriété. Tout problème majeur (entre autres les dégâts structurels, les dommages dus à l'eau, des fissures dans les fondations, des moisissures) ou si l'évaluation signale une valeur inférieure à la valeur attendue entraîneront une modification ou une annulation de la demande. La propriété doit être complétée à 100 % pour permettre le financement d'un nouveau prêt hypothécaire.

Votre notaire communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous afin d'effectuer la signature finale des documents hypothécaires et produire le nouveau financement.

Pour toute question concernant les exigences de financement de votre prêt hypothécaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire de compte. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 1 855 219-0921, puis entrez le numéro du poste de votre gestionnaire de compte.

Merci de choisir MCAP pour vos besoins financiers; nous sommes impatients de travailler avec vous!